

des pensées qui se croisaient dans sa tête, descendit l'escalier quatre-à-quatre et se trouva en présence d'un étranger qui était en ce moment sur le seuil de sa porte. Un balai tombant sous sa main, il s'en empara pour venger sa progéniture, en chassant par force l'ivrogne qui voulait lui demander raison de son intervention au lieu de s'en aller tranquillement. Pour s'en débarrasser il le poussa et il alla s'étendre par terre à quelques pas, non sans les coups de manche à balai, mais sous les coups de genévrière. Enfin, ne pouvant s'en débarrasser par aucun moyen, il le prit par le bras et le conduisit au domicile de M. Leper, adjoint qui était absent en ce moment.

Il est vrai que ce trop bon père a péché par excès de zèle en infligeant une correction au pauvre ivrogne; il a eu tort, il en convient, car on ne doit pas se faire justice soi-même; mais enfin, puis-je malgré son zèle et sa bonne volonté, la police de Croix est impuissante à protéger un citoyen paisible contre de fréquentes agressions ou injures, il faut nécessairement qu'il se protège lui-même.

Voilà, Monsieur, en toute sincérité, comment les faits se sont passés, et je vous prie de les rétablir en ce sens. Je pourrais ajouter d'autres faits que je me propose de déclarer en temps et lieu.

Il ne faut pas toujours s'en rapporter aux dires de certaines personnes, surtout à ceux d'un individu qui a été condamné, il y a un an, pour injures à ma femme et avoir voulu se porter à des voies de fait sur sa personne, sans aucun motif; pas plus qu'à ceux d'un de ses amis que j'ai aussi fait passer en jugement, et qui, en ce moment est compromis, pour s'être vengé de ce que je répondais à ses provocations en lui riant au nez, en se portant à son tour à des voies de fait sur la personne de ma femme.

Ce sont là mes dénonciateurs. Agréés, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations.

François SIMON,
Employé à Croix.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, le mardi 26 octobre 1875, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DUPUREUR, époux de Dame PAULINE MARIE MILLE, décédé à Roubaix, le 25 septembre 1875, à l'âge de 38 ans et 2 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

On écrit de Bel-Abbès au Courrier d'Oran qu'on vient de procéder à l'arrestation de plusieurs indigènes soupçonnés d'être les assassins du maire de Bel-Abbès. On a trouvé sur leurs vêtements des taches de sang. La seule pièce de conviction trouvée dans la chambre où s'est commis l'assassinat de M. Bleuze est une grosse matraque (bâton arabe) toute neuve, informe, ressemblant à un manche de pioche.

La Presse de Vionne annonce qu'il vient de mourir dans un des hôpitaux de Pesth une vieille fille âgée de cent douze ans.

On annonce que M. Marambat vient d'être mis en liberté. M. Henri Robert, le jeune commis de magasin, est, de son côté, en pleine voie de convalescence.

Hier soir, une jeune fille, Mlle Miguel de Folly, a été brûlée vive. Elle venait de rentrer dans sa chambre à coucher, portant un flambeau. Quelque temps après, on entendit sortir de cette chambre des cris déchirants. On se précipita, mais la porte fermée en dedans opposa une résistance longue et vaincre. Lorsqu'on put enfin pénétrer dans la chambre, on trouva la jeune fille étendue sans connaissance, ses vêtements étaient en feu, et elle s'agitait dans d'horribles convulsions. La pauvre jeune fille, dit le Figaro, après une épouvantable nuit de délire, a succombé ce matin dans d'atroces souffrances.

Nouvelles du soir

Dépêches télégraphiques
Paris, 23 octobre. — Petite bourse du soir:
Emprunt. 105.05
Turc. 26.70

Alger, 23 octobre. — Le conseil général d'Alger a voté 10,000 fr. pour l'exposition agricole algérienne de 1876.

On a arrêté Bouzian, le fameux bandit poursuivi depuis longtemps et qui désolait la province d'Oran. Dix Touaregs, conduits par Chambaas, qui pillaient les oasis, ont été pris par les Mozabites après un combat; ils ont été conduits à Alger. Chambaas sera traduit en conseil de guerre.

Les Touaregs seront probablement renvoyés dans le désert. Par suite de la faillite d'une maison de Marseille, la maison Gupangheim, d'Alger, a suspendu ses paiements. De nombreux négociants sont atteints pour des sommes considérables.

L'ENTREVUE DE MILAN.
Milan, 22 octobre. — Le temps pluvieux n'a pas permis à l'empereur de sortir.

Les princes Amédée et Thomas et le général Cialdini ont reçu l'ordre de l'Aigle Noir. Toute la maison militaire du roi a été décorée.

L'empereur a donné à M. Minghetti son buste en marbre et à M. Visconti-Venosta son portrait.

Berlin, 22 octobre. — Le premier bourgmestre de Berlin a adressé à l'ambassadeur d'Allemagne en Italie, actuellement à Milan, une dépêche le priant de transmettre à l'empereur l'expression des sentiments de la population berlinoise. La nouvelle, y est-il dit, de l'accueil sympathique que Sa Majesté a reçu du roi et du peuple italien sont, pour nous, une nouvelle garantie pour la durée de la paix.

L'empereur a envoyé le télégramme suivant:
« En réponse à la dépêche qui m'a été remise par mon ambassadeur, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour l'intérêt témoigné par la municipalité et la bourgeoisie de Berlin à mon voyage et à la réception qui m'a été faite en Italie. Il a été particulièrement agréable de voir l'impression heureuse que j'ai ressentie pendant ces derniers jours augmentée par ce compliment venu d'Allemagne. Comme vous, je vois

dans l'accueil si aimable et si cordial qui m'a été fait par le roi d'Italie et la population d'un pays ami, un gage nouveau de la paix, tout le maintien, comme vous savez, est l'objet de mes plus constants efforts. »

Milan, 22 octobre soir. — L'empereur est sorti en voiture et a visité divers magasins. Il s'est ensuite rendu à la bibliothèque. S. M. a été partout accueillie avec sympathie.

Ce soir l'empereur ira au théâtre. Son départ aura lieu demain probablement.

AU VATICAN

Rome, 22 octobre soir. — Ce matin, le pape a reçu l'ambassadeur espagnol M. Benevides.

L'Osservatore Romano annonce que le pape a reçu mercredi une députation de Buenos-Ayres présentant au nom des fidèles de cet archidiocèse, une forte somme comme offrande pour le denier de Saint-Pierre.

PROCES DES ASSASSINS DE M. SONZOGNO.
Frontières italiennes, 21 octobre. — On mande de Rome, le 20 :

Procès Sonzogno. — La séance est ouverte à midi.

L'interrogatoire des accusés commence par Frezza. Sa voix tremble; il pleure à plusieurs reprises.

Il avoue avoir cédé aux suggestions de Morelli et de Farina, et déclare avoir commis le crime par pur patriotisme, en croyant qu'il s'agissait de délivrer d'un faux frère le parti libéral. (Sensation.)

Morelli avoue aussi et proteste à plusieurs reprises de son patriotisme.

Il dit qu'Armati lui avait fait croire que Garibaldi et autres sommités désiraient, pour le bien commun la mort de Sonzogno.

En sortant de chez Garibaldi Luciani lui recommanda un soir à l'oreille, l'affaire en question (sic).

Il savait parfaitement, du reste, que l'argent venait de Luciani. (Profonde sensation.)

Luciani tressaille. Frezza s'écrie qu'il a reçu des promesses, mais pas un centime.

A deux reprises, Morelli sanglote; il fait l'émouvoir hors de la salle.

Farina aussi, d'un ton ferme et dégagé, dit que, comme Morelli, il a cru que le meurtre de Sonzogno était un acte de patriotisme.

Il raconte que Luciani avait proféré, dans une réunion électorale au Transtévère, des menaces contre la Capitale et son directeur.

Morelli et lui ont conduit Frezza jusqu'à la porte de Sonzogno et lui ont remis le couteau en faisant appel à son patriotisme.

Tous trois ont cru bien faire. La séance est levée à cinq heures.

Rome, 22 octobre, soir. — L'inculpé Scarpelli est interrogé. Le président adresse quelques questions aux accusés puis l'interrogatoire des témoins commence.

Albert Sonzogno est entendu.

LES IMPOSTS EN ALLEMAGNE.
Berlin, 22 octobre. — Le Conseil fédéral allemand a adopté, dans la forme proposée par les commissions compétentes, les projets de loi concernant la création d'un impôt sur les opérations de bourse et l'augmentation de l'impôt sur la bière. Les projets de loi seront très-prochainement présentés au parlement allemand.

LA COMTESSE D'EU ET SON FILS.
Rio-de-Janeiro, 21 octobre, soir. — La comtesse d'Eu et le prince nouveau-né, continuent de se porter parfaitement bien.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 22 octobre. — La Gaceta de Madrid constate que cinq généraux, seize colonels, huit commandants, cinquante-quatre capitaines, cinq prêtres et un grand nombre de Carlistes de Catalogne ont été internés en France depuis peu de temps.

Les carlistes ont perdu deux canons à la Funquera (?) Catalogne.

Le général Carlisle Pucheta, deux de ses aides-de-camp et 98 carlistes armés, ont sollicité l'amnistie à Gerone. Beaucoup de Carlistes, ont aussi déposés les armes à Tallada, Lodesa, Vitoria, Puente la Reina et autres points du Nord de l'Espagne. Quarante carlistes ont aussi fait leur soumission en Aragon.

La Gaceta publie l'état de la dette flottante du Trésor. Au 1er octobre, elle montait à 518.811.000 pesetas. Elle publie aussi un décret royal fixant le traitement du nonce et autres frais du nonce en Espagne à 2.670.000 pesetas, payables au commissariat de la Santa Cruzada.

Madrid, 21 octobre, arrivée le 22. — Le général Martinez-Campos continue ses opérations en Catalogne; il est arrivé à Calaf, province de Barcelone.

Madrid, 22 octobre soir. — 22,000 nouveaux conscrits sont en ce moment sous les drapeaux.

La Correspondencia publie une dépêche annonçant que Durregaray a été transféré de Egorria à Durango, où il a été incarcéré et mis au secret.

On dit que les chefs supérieurs carlistes se proposent de se réunir à Dax, pour prendre une décision qui pourra avoir une grande influence sur la situation du parti carliste.

LA TURQUIE ET LA SERBIE.
L'Agence Havas reçoit de l'ambassadeur de Turquie communication de la dépêche suivante:

« Constantinople, 21 octobre. — Le bruit a couru ici que les troupes impériales auraient franchi la ligne de démarcation à Penca, en Serbie. A part quelques cas isolés et insignifiants d'incursions qui ont lieu de part et d'autre, la nouvelle de l'entrée de nos troupes dans la principauté est dénuée de tout fondement. »

Londres, 22 octobre. — Le Times publie la dépêche suivante de Berlin, en date du 21 octobre :

« Le bruit court que M. Holmes, consul britannique à Mostar, a fait un rapport spécial accusant des sujets serbes et monténégrins d'avoir fomenté la rébellion. M. Holmes ajoute que la Turquie rencontrera d'extrêmes difficultés dans l'œuvre de pacification tant que les frontières d'Autriche, de Serbie et du Monténégro seront ouvertes aux insurgés. »

Cela ne porte pas à conséquence. Belgrade, 22 octobre soir. — La Gazette officielle de Belgrade publie le texte des félicitations adressées au prince Milan par l'empereur et l'impératrice de Russie, par le roi d'Italie, par le prince de Roumanie et par le maréchal de Mac-Mahon.

L'empereur Guillaume, par l'organe de ses représentants, a fait aussi adresser ses félicitations au prince.

MARCHÉ AVEC RESTRICTION DE LA VILLE DU 22 OCT. 1875.

Par	Poids	Pris par kilogramme	Pris
Blé	100	1 25	125
Blé 2 ^e qua.	100	1 15	115
Blé 3 ^e qua.	100	1 05	105
Fèves	100	1 50	150
Grain de lin	100	2 20	220
Colza	100	1 40	140
Avoine	100	0 80	80

BULLETIN FINANCIER
Bourse de Paris du 22 Octobre 1875.

Deux heures. — Les haussiers viennent de nous montrer qu'ils ont encore assez de force pour en relever nos Rentes, et cela sans beaucoup de difficulté; de 104 90, nous sommes élevés à 105 10, et le 3/0, de 65 50, à 66 80.

Les achats persistants du comptant aident beaucoup les acheteurs dans leur entreprise de hausse; il a été demandé aujourd'hui 95,000 fr. de 3/0 et 37,000 fr. de 5/0.

Le marché des valeurs a été excessivement mauvais au début; l'accueillement la reprise de nos Rentes a ramené quelques demandes.

Les obligations Égyptiennes 1873 de 262 fr. sont remises à 265 fr.

Les obligations Ottomanes 1873, la Banque ottomane sont assez bien tenues.

La Rente turque, quoique en reprise de 30 c. sur les cours du début, se trouve encore en perte de 40 c. sur ceux de clôture de la veille. Les actions et délégations de Suez sont sans changement.

Les Lombards ont fléchi de 10 fr. à 218 fr. La Banque Égyptienne a perdu un instant le cours de 500 fr.

Nous avons toujours la même pénurie d'affaires sur les actions de nos grandes lignes de chemins de fer.

Les obligations des Tramways-Sud sont demandées en banque avec 8 fr. de prime. C'est aujourd'hui le premier jour de la souscription.

Trois heures. — Le 5/0 reste à 105 02 et le 3/0 à 66 78.

CHANGES ET MONNAIES
VALEURS SE NEGOCIANT A TROIS MOIS A trois mois.

Compagnie	Pris
Amsterdam	107 1/2
Bruxelles	105 1/2
Berlin	121 1/2
Francfort	121 1/2
Madrid	16 1/2
Barcelone	16 1/2
Lisbonne	204 1/2
Vienne	210 1/2
Trieste	110 1/2
Saint-Petersbourg	225 1/2

VALEURS SE NEGOCIANT A VUE A vue.

Compagnie	Pris
Amsterdam	107 1/2
Bruxelles	105 1/2
Berlin	121 1/2
Francfort	121 1/2
Madrid	16 1/2
Barcelone	16 1/2
Lisbonne	204 1/2
Vienne	210 1/2
Trieste	110 1/2
Saint-Petersbourg	225 1/2

HEURES DE DÉPART DES TRAINS
Lille à Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing et Mouscron. — Lille, dep. m. 5.15, 6.35, 8.22, 9.35, 11.05; s. 12.37, 2.22, 4.47, 5.20, 6.35, 8.09, 10.13, 11.45.

Croix-Wasquehal, mat. 7.28, 7.08, 8.25, 10.08; s. 1.10, 2.35, 5.00, 7.08, 8.13, 10.26, 11.28. (Il n'y a pas d'arrêt à Croix-Wasquehal pour les trains partant de Lille à 11.05 du matin et à 5.20 du soir.)

Roubaix, mat. 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23; soir, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38.

Tourcoing. — Matin: 5.48, 7.24, 8.55, 10.36.

Publications légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

EXTRAIT

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 21 octobre 1875, enregistré à la charge du sieur Pierre ROUEL, demeurant à Roubaix, rue des Fabricants.

Le Tribunal
Déclare le sieur Pierre ROUEL en état de faillite ouverte; fixe provisoirement à la date de ce jour l'époque de la cessation des paiements; nomme juge-commissaire M. GATEAU-LEPLAT, membre de ce Tribunal, et pour syndic provisoire M. HINDRE, agréé à Roubaix.

Signé à la minute.
Le Président du Tribunal,
Ach. VERNIER.
Le Greffier en chef,
H. LEQUENNE. 9851

EXTRAIT

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 18 octobre 1875, enregistré à la charge du sieur Jules MALFAIT, teinturier, demeurant à Fiers.

Le Tribunal,
Déclare le sieur Jules MALFAIT, en état de faillite ouverte; fixe provisoirement à la date de ce jour l'époque de la cessation des paiements; nomme juge-commissaire M. JEAN-BAPTISTE PENNEL, membre de ce Tribunal, et pour syndic provisoire M. PANNIER, agréé à Roubaix.

Signé à la minute.
Le Président du Tribunal,
Ach. VERNIER.
Le Greffier en chef,
H. LEQUENNE. 9853

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX.

Faillite Jules MALFAIT.

Messieurs les créanciers sont invités à se réunir au Tribunal de Roubaix, salle des faillites, le jeudi 28 courant, à 8 heures du matin, pour donner leur avis tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le Greffier du Tribunal,
H. LEQUENNE. 9852

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays, 21.

ROUBAIX, Rue Notre-Dame, n° 47.

UNE MAISON A VENDRE

occupée par M. Baeleens, cordonnier. L'an 1875, le lundi 25 octobre, à 3 heures de relevé, M^e DUTHOIT, procédera en son étude, à la vente publique de ladite propriété. 9747

Etude de M^e Aimé VAHE, notaire à Roubaix, successeur de M^e Cottigny.

VILLE DE ROUBAIX Rue du Caré, n° 8

TOUTE UNE PROPRIÉTÉ dite la Citadelle

Composée de 14 MAISONS

Dont une front à la rue et les autres derrière

Le tout d'une superficie de 1150 mètres carrés environ

à Vendre

Pour sortir d'indivision et pour en jouir prochainement.

Le Lundi 29 Novembre, à 2 heures de relevé, M^e VAHE, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, rue Neuve, 31, à l'adjudication dudit bien.

Nota. — On pourra traiter avant le jour fixé pour l'adjudication, sur offres avantageuses.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire VAHE. 9854

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

Commune de Nouveaux route de Lille à Tourcoing

MAISON et fabrique de chicorée A VENDRE

en un ou deux lots avec ou sans matériel, Pour en jouir de suite

Le lundi 25 octobre 1875, 2 heures, après-midi, M^e DUCHANGE, notaire à

Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication du bien ci-dessus désigné. S'adresser pour tous renseignements audit M^e DUCHANGE. 9748

Etudes de M^e DUJARDIN, notaire à Lille, et de M^e VAHE, notaire à Roubaix

VILLE DE LILLE Rue Négrier, n° 5

UNE BELLE MAISON à usage de café

sous l'enseigne de Café de la Préfecture à Vendre

Par suite de décès et pour sortir d'indivision.

Mercredi 10 Novembre 1875, à deux heures après-midi, M^e DUJARDIN, notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 123, procédera en son étude, en présence de M^e VAHE, notaire à Roubaix, à la vente du dit bien.

Pour tous renseignements, s'adresser aux dits M^e DUJARDIN et VAHE, notaires. 9855

Etudes de M^e Ch. ROUSSEL, notaire à Lille, rue Royale, 53 bis, et de M^e GALLOO, notaire à Radinghem.

Le mercredi 3 novembre 1875, à trois heures, adjudication en l'étude de M^e ROUSSEL,

D'UN BEL ET GRAND HOTEL

et 1.400 mètres de fonds, cour et jardin, sis à Lille, boulevard de Montebello, n° 37, à l'angle de la rue d'Esquermes.

Naissance, 15 mai prochain

Mise-à-prix proposée, 135.000 fr. 9815

Etudes de M^e PIAT, notaire à Lille, et VALENDUCQ, notaire à Lanoy.

Jeudi 28 octobre, à 3 heures, en l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, Vente d'une GRANDE MAISON, sise à Roubaix, rue du Grand-Chemin, n° 8, sur la mise-à-prix proposée de 65.000 francs. 9697

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e BRUNEL, notaire à Cysoing, le 28 octobre 1875, à 2 heures de l'après-midi, de toute une GRANDE

PROPRIÉTÉ

sise en cette commune, canton de Cysoing, comprenant: vaste habitation, remises, écuries et autres dépendances,

pelouses, potagers, prairies, avenues et bois, tout d'un seul bloc et d'une contenance de 16 hectares 95 ares 70 centiares.

Pour en jouir immédiatement.

Pour tous renseignements et visiter la propriété s'adresser audit notaire BRUNEL et aussi à M^e LEBY et PROPHETIE, notaires à Montigny, également chargés de cette vente. 9728

Etude de M^e LECROART, notaire à Templeuve (Belgique).

Jeudi 28 octobre 1875, 2 heures de relevé, chez la veuve Delvingnibre, aubergiste à la station de Templeuve, Le notaire LECROART exposera en vente publique, la

SUCRERIE

de Ramegnies-Chin, lez-Tournai, bâtie sur et avec 75 ares 10 centiares de fonds et terrain attenant à l'Escaut.

Cette fabrique, de construction récente, est montée au nouveau système et peut raper de 6 à 7 millions de kilogrammes de betteraves annuellement.

Sa position favorable, au pied de l'Escaut, à 1 kilomètre de la station de Templeuve et entourée de routes de grande communication, la rend également propre à toute espèce d'industrie. 9790

Par le ministère de M^e MARTIN, notaire à Amiens.

Vente libre aux enchères DE LA PAPETERIE de Daours

Le lundi 22 novembre 1875, à une heure précise après-midi,

A l'usage même

Cette Papeterie, mise en chômage par suite de la mort de son propriétaire, est située à Daours, station de voyageurs de la ligne du Nord, à proximité du canal de la Somme, entre Amiens et Corbie.

Elle comprend: 1° toutes les immensibles affectées à l'industrie, 2° toute la matière; 3° une maison d'habitation avec jardin.

Le tout en parfait état d'entretien et d'une valeur d'environ 175,000 fr. Mise-à-prix 70,000 fr.

Facilités de paiement

Pour recevoir notice détaillée avec plan de l'Usine et pour visiter, s'adresser à M. SIBUT aîné, à Amiens. 9849

A LOUER pour le 1^{er} janvier prochain

BELLE MAISON

à usage d'habitation d'atelier à étage, avec emplacement pour machinerie à vapeur, cheminée et autres dépendances, le tout érigé sur 1180 m. carrés de superficie.

Cette propriété, par sa distribution et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels. — Située rue du Collège, 150. — S'adresser à A. Jourd'hui, rue des Fabricants, ou rue de Lanoy, 87. 9600

A VENDRE aux Baraques, 30

de TERRAIN, situé à 75 mètres des hauteurs marées.

S'adresser à M^e DEWAVRIN, notaire à Calais. 9053

A LOUER présentement, à Roubaix, vastes magasins d'habitation avec maison d'habitation, machine à vapeur de la force de 8 chevaux et chaudière d'une force de 16 chevaux.